



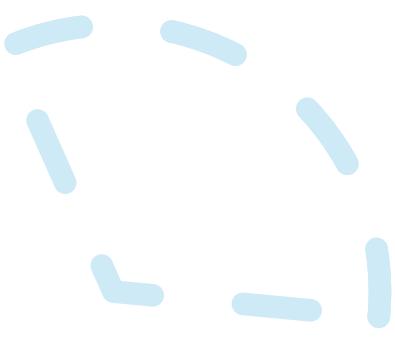
Réunion publique du 14 janvier 2026 - Villers-Saint-Frambourg-Ognon



**Projet de remblaiement
de la carrière de la Butte du Moulin -
Enjeux & mobilisation citoyenne**

Sommaire

- 1. Introduction par Gabriel Laurent (Président du CEE-VSFO)**
- 2. Intervention de Michel Bugaut (Président de l'Association SEYV)**
- 3. Procédure et grandes dates - Antoine de Lombardon**
- 4. Chiffres clés - Gabriel Laurent**
- 5. Impacts du projet - Gabriel Laurent et Antoine de Lombardon**
- 6. Présentation du projet - Benoit Saintot**
- 7. Comment participer sur le registre ? - Benoît Cassar**
- 8. Risques sur la santé - Dr Christine Le Tessier-Baufumé**
- 9. Actions à mener et conclusions - Gabriel Laurent**
- 10. Questions-réponses**



Qui sommes-nous ?

par Gabriel Laurent, Président du CEE-VSFO

Le **CEE-VSFO** (Collectif Eau et Environnement) est une association locale créée pour **informer, analyser et mobiliser** autour du projet de remblaiement de la carrière de la Butte du Moulin.

Notre objectif : **protéger le cadre de vie et l'environnement** du village face à un projet industriel d'envergure.

Comment mieux vous informer ?



Le CEE-VSFO met à disposition via son site :

- ✓ **des outils pédagogiques** pour comprendre le projet,
- ✓ **des études synthétiques**,
- ✓ **des analyses détaillées** sur les impacts,
- ✓ **des communications et flyers** accessibles à tous.

Informez vous

Des outils pour comprendre, analyser et agir

Face à la complexité du projet de remblaiement de la carrière de la Butte du Moulin, il est essentiel de disposer d'informations claires, accessibles et fiables. C'est pourquoi le CEE VSFO met à disposition des habitants une série d'outils pédagogiques et d'analyses indépendantes, fondées sur l'étude des documents officiels et sur les réalités locales.

 <p>Etude du projet Un résumé synthétique pour comprendre l'architecture du projet</p>	 <p>Risques majeurs Découvrez quels sont les risques que nous avons identifiés</p>	 <p>Quelques cas passés Notre village n'est évidemment pas le seul à avoir été confronté au sujet du remblaiement</p>
 <p>Notre association – Rejoignez nous Découvrez qui nous sommes, participez à la sauvegarde de votre village</p>	 <p>Comment agir Vous pouvez agir, simplement, mais avec efficacité. Sans action, notre village ne pourra que subir</p>	 <p>Nos communications Retrouvez toutes nos communications sur le sujet, flyers, prises de contacts etc</p>

ECRIVEZ SUR LE REGISTRE ICI

Présentation de la SEYV

par Michel Bugaut, Président de l'association SEYV



Yvillers, Villeneuve-sur-Verberie et Villers St Frambourg-Ognon ne font pas partie de la même communauté de communes.

Yvillers est surtout concerné par le projet de l'**extension, VSFO** par le projet **du remblaiement**

Cela implique des interlocuteurs différents (présidents de communautés de communes notamment)... et donc 2 associations différentes.

Mais tous nos moyens, actions et réflexions sont partagés.

Procédure : enquête publique

par Antoine de Lombardon, avocat en droit agro-environnemental

Enquête publique : étape obligatoire pour des projets soumis à évaluation environnementale.

Rôle du commissaire-enquêteur : recueillir l'avis du public et délivrer un avis motivé : favorable, favorable avec réserve ou défavorable.

Décision finale : rendue par le Préfet - délai de recours 2 mois

Procédure : enquête publique

par Antoine de Lombardon, avocat en droit agro-environnemental

L'enquête publique comprend l'étude d'impact qui vérifie l'impact environnemental du comblement (déchets utilisés, stabilité du sol, pollution).

Le public peut poser des questions ou s'opposer pendant trois mois, via un registre ou lors de permanences en mairie.

Calendrier : grandes dates



- 29 octobre 2025 : dossier accessible aux citoyens
- 17 novembre 2025 : début de l'enquête publique
- 25 novembre 2025 : réunion publique d'ouverture
(Villeneuve-sur-Verberie)
- 16 décembre 2025 : permanence du commissaire-enquêteur
(Villeneuve-sur-Verberie)

Calendrier : grandes dates



- **samedi 17 janvier 2026 : permanence CE
(9h30–11h30, mairie de Villers-Saint-Frambourg-Ognon)**
- **mercredi 4 février 2026 : réunion de clôture
(18h30–20h30, mairie de Villeneuve-sur-Verberie)**
- **vendredi 13 février 2026 : permanence CE
(17h–19h, mairie de Villeneuve-sur-Verberie)**
- **Jusqu'au mardi 17 février 2026 (fin de consultation)**

Chiffres clés du projet

7 millions de tonnes de déchets
80 camions par jour, des pics à 150 *
20 ans de nuisances
200 millions € pour SAMIN*
contre 0 € pour VSFO
2 mois pour nous exprimer

**selon nos estimations*

Pourquoi ce projet est une menace pour notre village ?

Impacts envisagés : remblaiement “au mieux” avec des déchets K3+ ou bien pires... :

Risques pour les ressources en eau locales (forage maraîcher...)

Risques environnementaux sur le long terme

Pourquoi ce projet est une menace pour notre village ?

Impacts de la hausse du trafic routier (80 camions/jour*)

- **Nuisances** prolongées pendant encore 20 ans !
- Dégradation des **infrastructures routières**

** selon nos estimations*



Pourquoi ce projet est une menace pour notre village ?

Impacts de la disproportion du projet par rapport à la capacité d'un village de petite taille comme le nôtre :

- Dégradation du **cadre de vie rural**
- Dévalorisation foncière du village



Participer sur le registre numérique

par Benoît Cassar, vice-président du CEE-VSFO

Pour que notre voix soit entendue :

**EXPRIMONS-NOUS
SUR LE REGISTRE NUMÉRIQUE DÉDIÉ :**

www.registre-numerique.fr/carriere-sables-buttle-du-moulin

Date limite d'observation : **17 février 2026**





REGISTRE NUMERIQUE

CONSULTATION DU PUBLIC L. 181-10-1 du code de l'environnement

Accueil ▾ La procédure Documents publics Consulter **Participer** Réunions publiques

PROJET D'EXTENSION ET RENOUVELLEMENT DE LA CARRIÈRE DE SABLES SILICEUX DE BUTTE DU MOULIN

OUVERTE LE 17/11/2025 À 00 HEURES, LA PARTICIPATION SERA CLOSE LE 17/02/2026 À MINUIT

LE PROJET SOUMIS À CONSULTATION DU PUBLIC AU TITRE DE L'ARTICLE L.181-10-1 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT :



La société SAMIN est spécialisée dans l'exploitation de sables et minéraux. SAMIN est autorisée, par l'arrêté préfectoral du 3 avril 2003 à exploiter une carrière de sable industriel, au lieu-dit « Butte du Moulin », sur les communes de Villeneuve-Sur-Verberie et Villers-Saint-Frambourg-Ognon (Oise), à un rythme d'extraction maximal de 450 000 t/an.

Le sable extra-siliceux, qui représente la plus grande part du sable exploité, est transporté par camions à l'usine de traitement de sable de Moru. Dans cette usine également exploitée par SAMIN et située sur les bords de l'Oise sur la commune de Pontpoint (60) à 5 km au Nord de la carrière, le sable est lavé. Après traitement, ce sable alimente l'industrie verrière de la région Hauts-de-France.

PROJET D'EXTENSION ET RENOUVELLEMENT DE LA CARRIÈRE DE SABLES SILICEUX DE BUTTE DU MOULIN

OUVERTE LE 17/11/2025 À 00 HEURES, LA PARTICIPATION SERA CLOSE LE 17/02/2026 À MINUIT

DÉPOSER VOTRE CONTRIBUTION

[Retour à l'accueil](#)

* Champs obligatoires

Objet

Saisissez l'objet de votre contribution

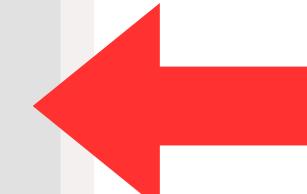
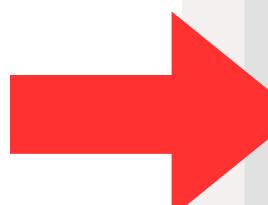
*

Votre contribution

Observation ou proposition

*

Il vous reste 8500 caractères



Pour joindre un fichier 5 fichiers max pour un poids total de 10 Mo, Image (gif, png, jpg), PDF ou Texte (odt, rtf, doc)

Parcourir...

+ Ajouter un fichier supplémentaire

Je souhaite conserver l'anonymat, en cochant cette case, seuls mon prénom et ma ville apparaîtront avec ma contribution

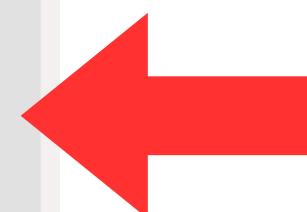
Nom

Votre nom

Prénom

Prénom

*



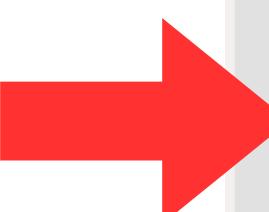
Organisme

Votre organisme

Adresse email

Votre adresse email

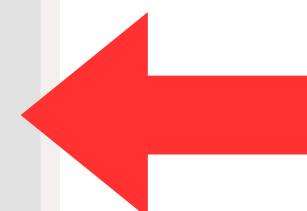
*



Ville seulement ou adresse complète

Votre adresse

*

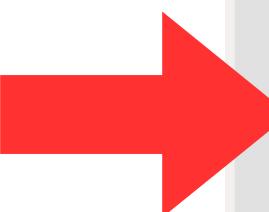


Je souhaite être informé(e) par email de la publication du rapport du commissaire enquêteur

Pour pouvoir envoyer le formulaire, veuillez résoudre cette opération : $12 + 169 =$

Ecrire en chiffres le résultat de l'opération proposée ci-dessus

*



Je dépose ma contribution sur le registre

En cliquant sur le bouton « Je dépose ma contribution sur le registre » vous acceptez la charte d'utilisation du registre.

* Champs obligatoires



Valider sa contribution !

Pour finaliser le dépôt de votre contribution,
il faut cliquer sur “**VALIDER**” dans l'e-mail
que vous aurez reçu dans votre boîte.

REGISTRE NUMÉRIQUE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PROJET D'EXTENSION ET RENOUVELLEMENT DE LA CARRIÈRE DE
SABLES SILICEUX DE BUTTE DU MOULIN

Bonjour Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de votre participation à l'enquête PROJET D'EXTENSION ET RENOUVELLEMENT DE LA CARRIÈRE DE SABLES SILICEUX DE BUTTE DU MOULIN en cours.

Votre contribution à bien été enregistrée :

Objet : Risques en cas de défaillance des contrôles

Contribution : En cas de défaillance du contrôle des matériaux de remblai, quelles seraient les conséquences concrètes sur les sols et les eaux souterraines, étant donné la sensibilité reconnue du site aux pollutions de surface ?

DERNIÈRE ÉTAPE POUR FINALISER LE DÉPÔT DE VOTRE CONTRIBUTION SUR LE REGISTRE NUMÉRIQUE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

En cliquant sur le lien ci-après, vous validerez l'envoi de votre formulaire et la publication de votre contribution sur le registre numérique d'enquête publique.

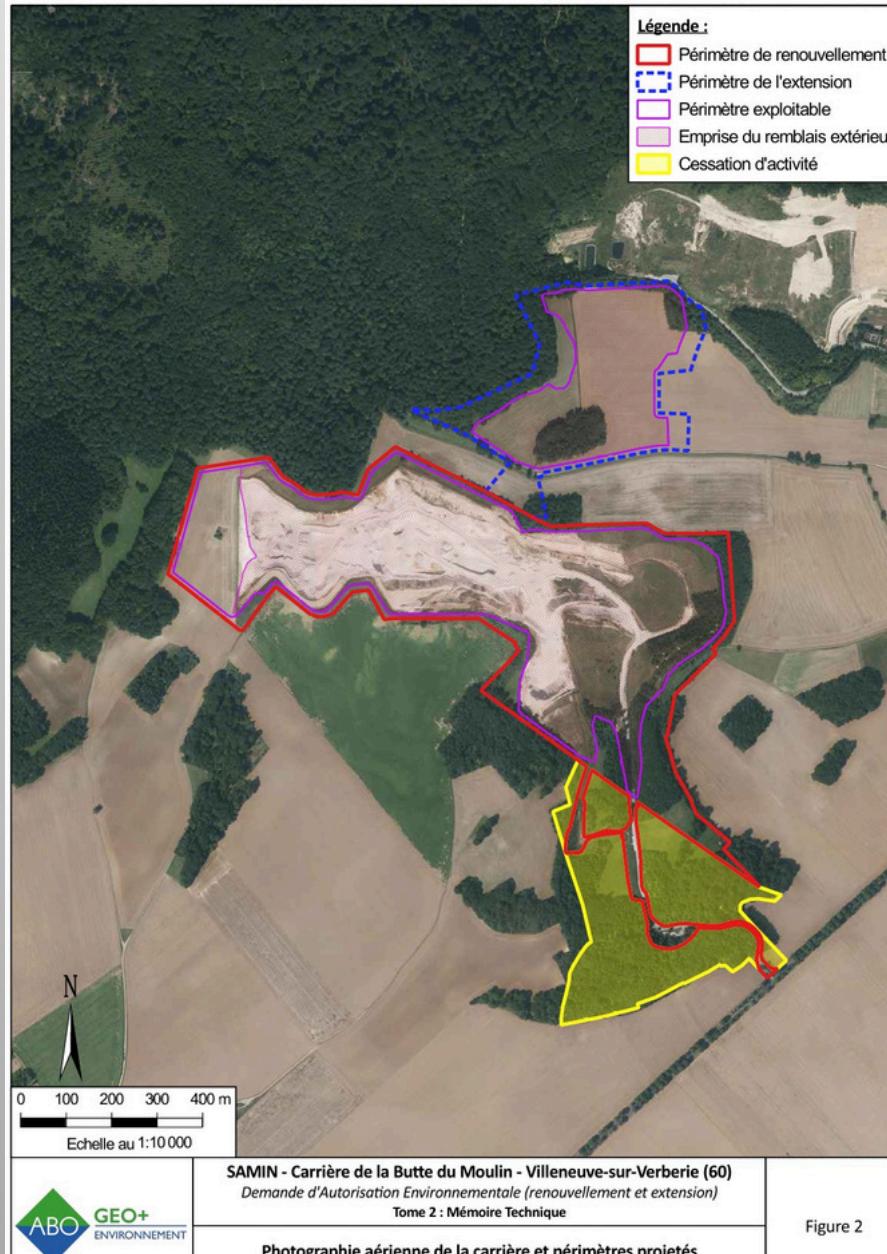


VALIDER

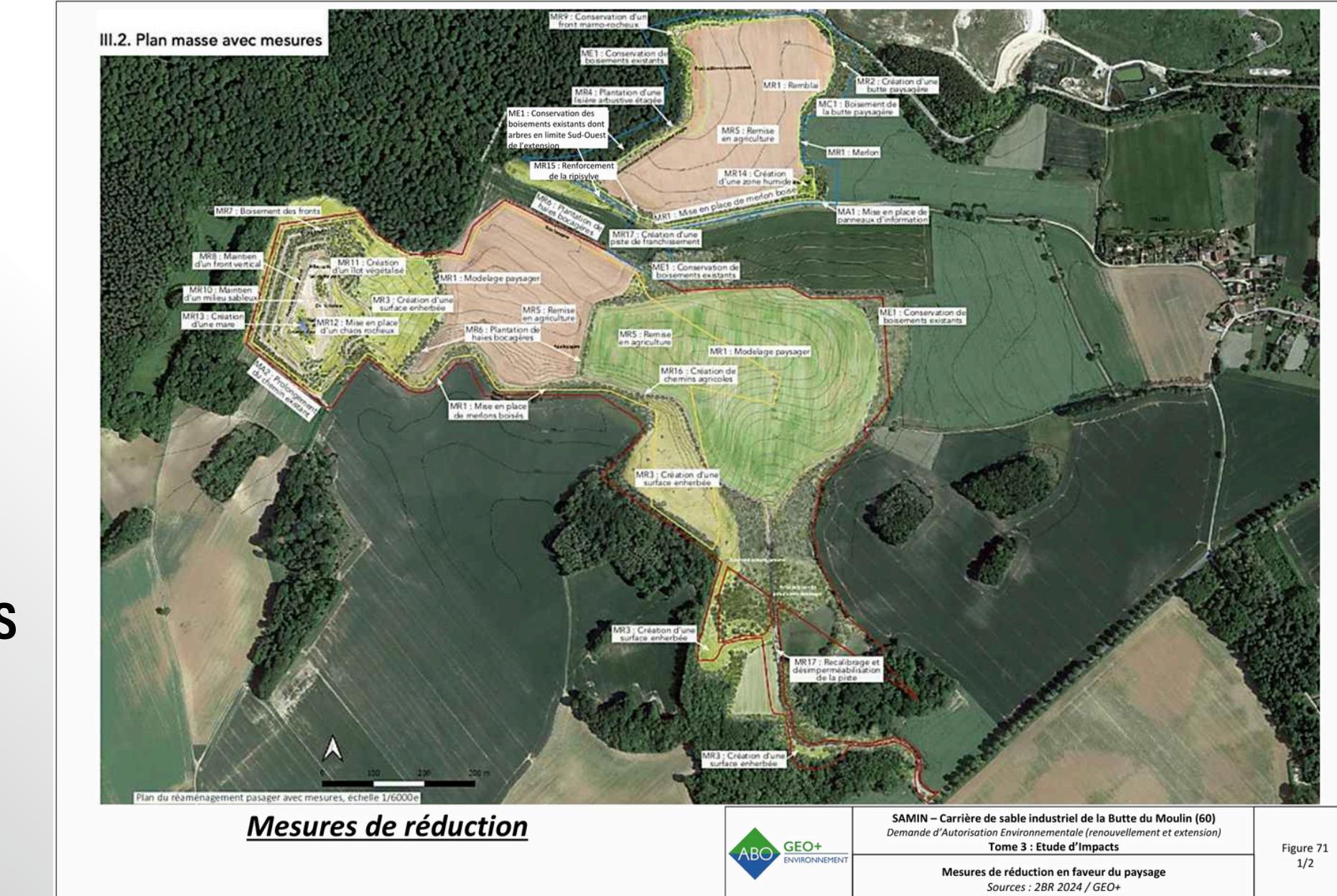
Si le bouton n'apparaît pas ci-dessus, vous pouvez copier ce lien dans la barre de votre navigateur :
https://www.registre-numerique.fr/carriere-sables-britte-du-moulin/verification?token=7b75cb4dfbba480ef9f09f55a701d2a8&mail=b.cassar%40cee-vsfo.fr&uuid=37bcda14-c895-4e3c-8f98-0e5a0b120b5b&utm_source=validation&utm_medium=email

Présentation du projet

par Benoit Saintot, Secrétaire du CEE-VSFO



DANS 20 ANS



Remblaiement et couches géologiques

DÉCHETS K3 / K3+



Traces de :

Métaux (Pb Ni Zn Cu Hg ...)

Sulfates, Chlorures, Carbonates

Hydrocarbures, Huiles

Seuil K3+ = 3xK3

ÂGE

40^{ma}

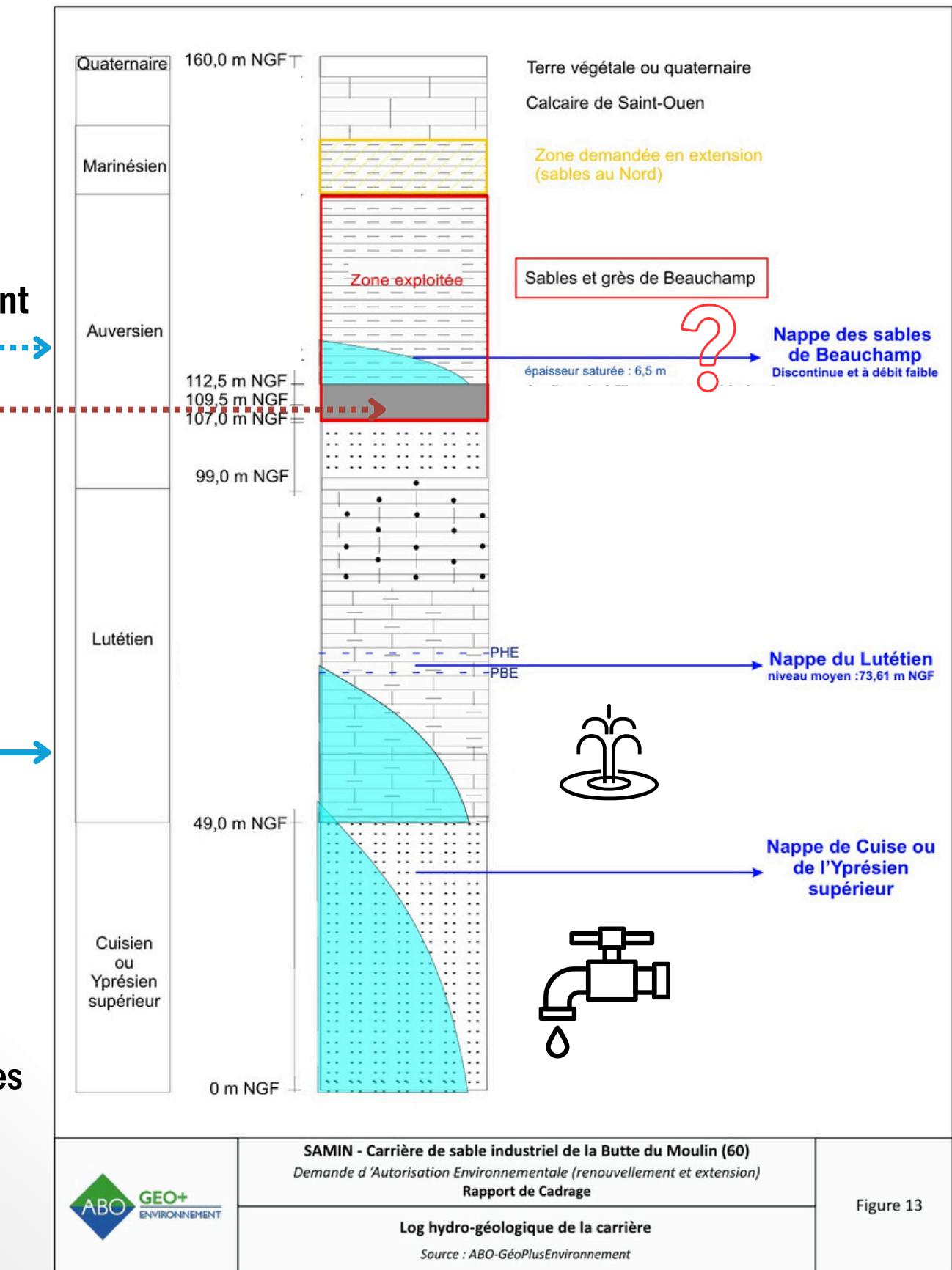
SABLE
très perméable, eau circule facilement

45^{ma}

CALCAIRE
eau circule dans les fractures

50^{ma}

SABLE (partie sup)
ARGILE (partie Inf)
eau circule lentement dans les sables



Ce qu'il faut retenir



- **K3 / K3+ = DÉCHETS AVEC SEUILS DIFFÉRENTS**
- **Géologie= MILLEFEUILLE** (hétérogenéités, transferts, pentes, discontinuités)
- **Des NAPPES CIRCULENT** dans ces couches + ou - moins facilement
- **DOSSIER SAMIN TRES COMPLET** sur les modélisations de migrations de polluants et retient des hypothèses pessimistes (argile Verberie)
- **MAIS : Cela reste une modelisation thEorique**

Contrôles prévus

UN NOMBRE INSUFFISANT D'INSTRUMENTS DE CONTRÔLE

Instruments de contrôle prévus : **3 piézomètres** sur le site (PZ2, PZ3 et PZ4)

En cas de présence de nappes superposées, les pouvoirs publics préconisent **plus de 12 piézomètres** pour les carrières (ICPE 2510 - MEEM 05/2018).

Dossier Samin :



Rapport prévention risques

Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire

Contexte	Nombre minimal de piézomètres
Autres cas : milieu fracturé, phase plongeante (DNAPL), nappes superposées, etc.	> 12

Contrôles prévus



CARENCE DES CONTRÔLES DE POLLUTION DE L'EAU

Tests de pollution de l'eau prévus par la SAMIN (Tome 3 p 335):

1 campagne par semestre =

120 campagnes (360 mesures) prévues sur 20 ans...

Préconisations ICPE 2510 :

2 880 mesures sur 20 ans avec les 3 piézomètres (**8 fois plus**)

11 520 mesures sur 20 ans avec 12 piézomètres (**32 fois plus !**)

Contrôles prévus



ET LES CONTRÔLES APRÈS ?

Post-remblaiement, des contrôles préconisés pendant encore 10 ans...

Plus de 170 mesures avec 3 piézomètres et 684 avec 12 piézomètres !

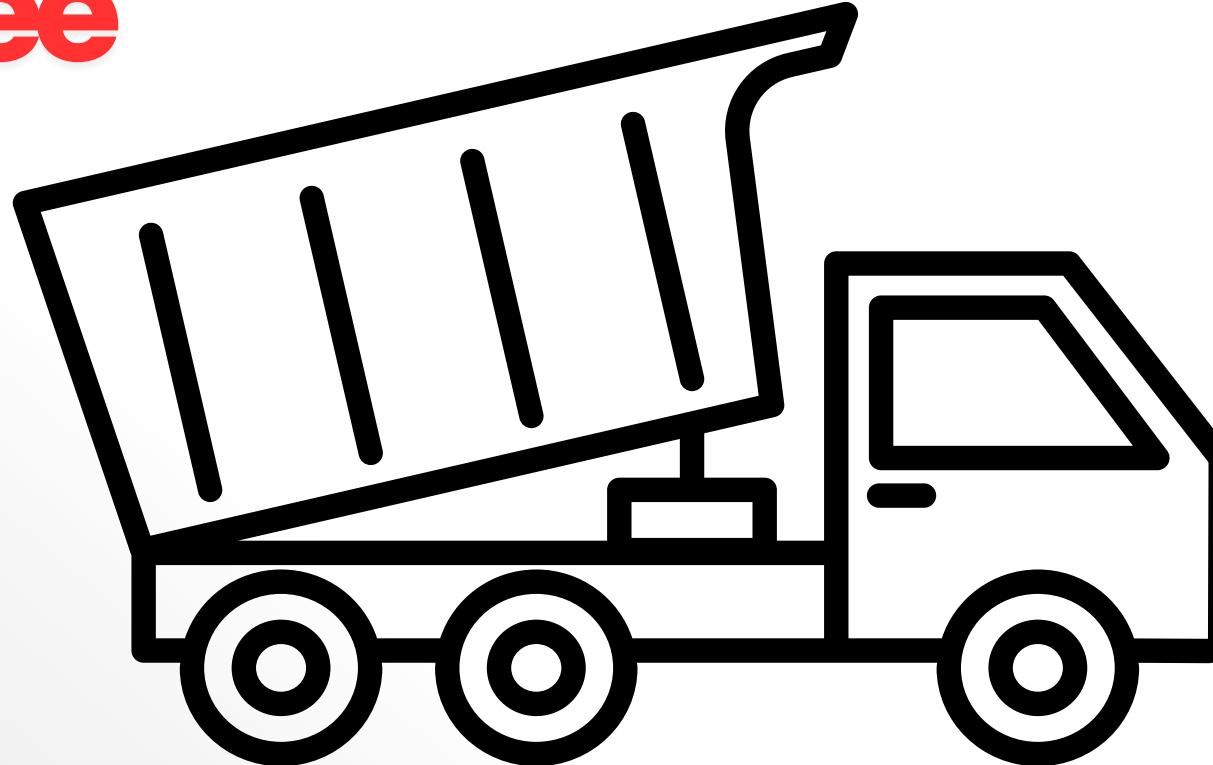
Phase	Fréquence préconisée	Contexte / source
Post-remblai (1 à 2 ans)	2 campagnes par mois	ISDI Monthyon (77)
Surveillance (3 à 4 ans)	1 campagne par semestre	MRAE - Ministère de l'Ecologie
Long terme (5 à 10 ans)	1 campagne par an	Arrêté préfectoral type

Chaque année

Source : T3 - Etude d'impact pp 234-236



SOL



350 000 tonnes déposées

240 t analysées

= 0,068%

99,93% des camions

NON ANALYSÉS

EAU

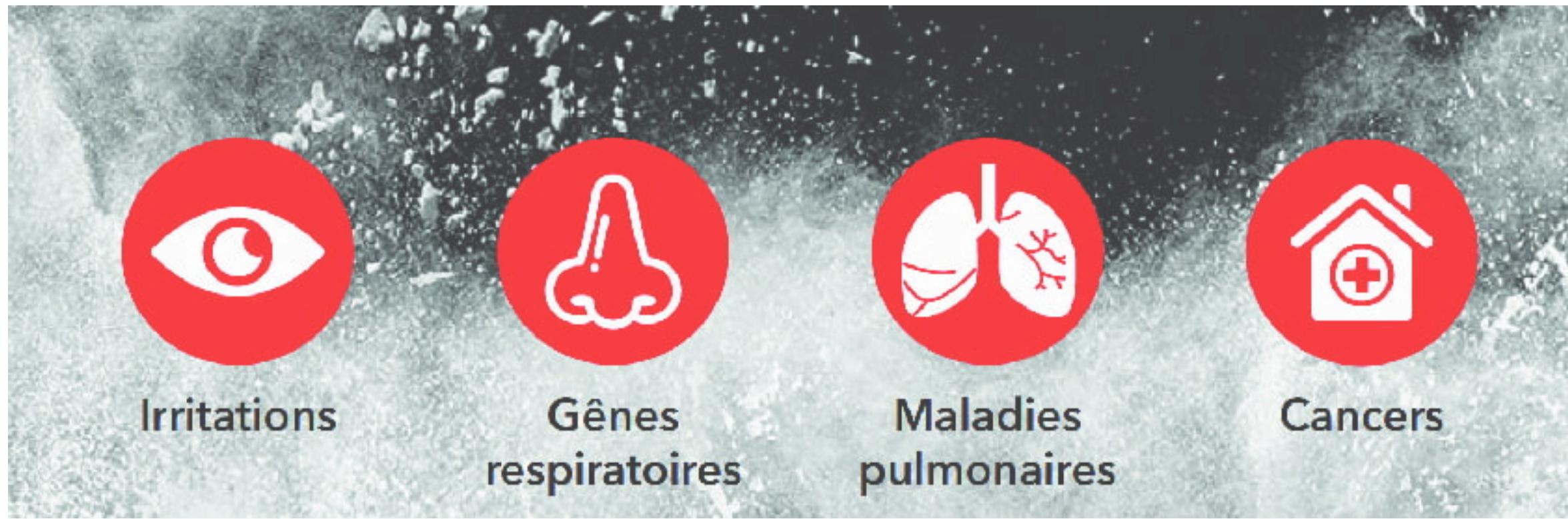


2 campagnes

POUR INFO AU CASINO À LA ROULETTE : 2,7% ... SOIT 40 FOIS PLUS DE PROBABILITÉ

Pourquoi ce projet est une menace pour notre village ?

Impacts sur la santé par le Docteur Christine Le Tessier-Baufumé



En conclusions...

Si l'eau est impactée, qui est concerné ?

Nous tous. Aujourd'hui et demain.

Question ouverte (débat)

par Gabriel Laurent et Antoine de Lombardon

Selon vous, quelles alternatives pourraient être privilégiées pour limiter ces risques ?



En conclusions... Mobilisons-nous !

Partagez et informez vos voisins, vos amis, les associations

Rejoignez notre association pour agir collectivement
(participation libre - sans minimum)

Seule une action collective permettra d'influencer les décisions.

Ne laissons pas notre village subir ce projet sans contre-poids citoyen. Signez notre pétition en ligne !



Merci !

Contacts et ressources

Contact CEE-VSFO :

Email : contact@cee-vsfo.fr

Site Internet : www.cee-vsfo.fr

Réseaux sociaux : [Facebook - CEE-VSFO](#)

Documents disponibles :

- ✓ Études du projet
- ✓ Analyses techniques
- ✓ Flyers d'information

Contact SEYV :

seyv.asso@gmail.com

